

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2023/0640/182 du 27 février 2023 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde à la société PRESTA CYLINDERS SARL l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque LINDE, du type ML10, avec le numéro de construction CT1167L01937 sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public et sous :

<https://itm.public.lu/fr/securite-sante-travail/etablissements-classes/conditions-types.html>

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Diane Stockreiser-Pütz
Secrétaire communal